



ATTESTATION

Je soussigné Maître Sandy ALBOU-PEYRIN Notaire de la Société Civile Professionnelle « Antoine PEQUEGNOT et Hervé PEYSSON », titulaire d'un Office Notarial à CROLLES (Isère), Espace Belle Etoile, Certifie et atteste qu'aux termes d'un acte reçu par Maître Jennifer PITARCH notaire à CROLLES, le 2 juillet 2025 il a été constaté la liquidation du régime matrimonial entre,

Monsieur Stéphane Alain **CARRÉ**, fonctionnaire de police, époux de Madame Nathalie Florence **GROS**, demeurant à CHARNECLES (38140) 385 Le Grand Chemin.

Né à LA TRONCHE (38700) le 17 novembre 1977.

Marié à la mairie de CHASSELAY (38470) le 8 juin 2019 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Jennifer PITARCH, notaire à CROLLES (38920), le 16 mai 2019.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Et

Madame Nathalie Florence **GROS**, Fonctionnaire de Police, épouse de Monsieur Stéphane Alain **CARRÉ**, demeurant à MEYLAN (38240) 25 rue Chenevière.

Née à ECHIROLLES (38130) le 21 février 1985.

Mariée à la mairie de CHASSELAY (38470) le 8 juin 2019 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Jennifer PITARCH, notaire à CROLLES (38920), le 16 mai 2019.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Aux termes de cet acte liquidatif et de partage, il a été attribué à Monsieur Stéphane CARRE la TOTALITE EN PLEINE PROPRIETE des parts sociales suivantes :

Les 1020 parts sociales numérotées de 1 à 980, de 1961 à 1980 et de 1981 à 2000 détenues par Monsieur Stéphane **CARRÉ** dans la société dénommée **A.M.S.N**, société civile au capital de 2.000,00 euros, dont le siège social est à

Bureau secondaire :

LA TERRASSE (38660)

LE TOUVET (38660)

Espace Florentine

Rue de Prépointin

Tél. 04 76 90 70 06

Fax 04 76 90 71 39



Membre d'une association agréée. Le règlement des honoraires par chèque est accepté

TVA intracommunautaire FR 82317823110

R.C.S. Grenoble 317 823 110

INFORMATION

En cas de litige non résolu avec un notaire, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur du notariat à l'adresse suivante : mediateurdunotariat@notaires.fr afin de tenter, avec son aide, de trouver une résolution amiable au conflit. Art L 616-1 et R 616-1 du code de la consommation. Site web : mediateur-notariat.notaires.fr

25 rue Chènevère 38240 MEYLAN, identifiée au SIREN sous le numéro 484995691 et immatriculée au RCS de GRENOBLE.

La part est évaluée à 95,00 euros.

Soit pour les 1020 parts détenues par Monsieur Stéphane **CARRÉ** la valeur de TRENTE-DEUX MILLE HUIT CENT QUATRE-VINGT-QUINZE EUROS (32 895,00 EUR).

Les 980 parts sociales numérotées de 981 à 1960 détenues par Madame Nathalie **GROS CARRÉ** dans la société dénommée **A.M.S.N**, société civile au capital de 2.000,00 euros, dont le siège social est à 25 rue Chènevère 38240 MEYLAN, identifiée au SIREN sous le numéro 484995691 et immatriculée au RCS de GRENOBLE.

Par suite de cette attribution, les statuts sociaux sont modifiés de la manière suivante :

« Article 7 - CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à la somme de DEUX MILLE EUROS (2 000,00 EUR) et est divisé en DEUX MILLE (2000) parts de un euro (1,00 eur) chacune, réparties entre les membres de la société en proportions de leurs apports respectifs, savoir :

-Monsieur Stéphane **CARRE**, à concurrence de deux mille parts sociales

Ci 2000

parts

Numérotées de 1 à 2000.

Total des parts : 2000

parts»

La convention de divorce a été déposée au rang des minutes de Maître Sandy ALBOU-PEYRIN, notaire à CROLLES, le 2 septembre 2025. Le divorce est effectif à compter de cette date.

En foi de quoi, j'ai délivré la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.

Maître Sandy ALBOU-PEYRIN

Fait à CROLLES

Le 18 mars 2026

